

Communiqué de presse

Zurich/Genève, le 1er juillet 2021

Une étude d'avocats d'affaires suisse de premier plan, spécialisée dans les hautes technologies ainsi que dans les secteurs innovants et réglementés.

Naissance de MLL: une nouvelle étude d'avocats fusionnée équipée pour le futur

Les études d'avocats Meyerlustenberger Lachenal et Froriep annoncent la mise en œuvre de leur fusion annoncée en décembre 2020. À partir du 1er juillet 2021, MLL Meyerlustenberger Lachenal Froriep SA opérera sous la marque MLL. La nouvelle étude ainsi fusionnée offre une solide approche interdisciplinaire et internationale dans tous les domaines du droit commercial et se positionne avec une expertise reconnue notamment dans les secteurs des hautes technologies ainsi que dans les secteurs innovants et réglementés. MLL se place comme l'étude du futur et renforce son engagement dans le développement personnel et la formation : dès cette année, la MLL Academy sera lancée pour tous les employés de l'étude et, à partir de 2022, son offre sera étendue à des partenaires externes. En outre, MLL mettra en place un centre de réponse aux incidents de cybersécurité et entend jouer un rôle de premier plan dans le domaine de la *legal tech* sur le marché suisse.

Avec plus de 150 avocats, l'étude nouvellement fusionnée MLL dispose d'une expertise et d'une expérience étendues dans tous les domaines du droit des affaires. La fusion des deux études regroupera le savoir-faire existant des deux études en matière de conseil aux secteurs innovants et réglementés tels que la *fintech*, la *blockchain*, les sciences de la vie et l'intelligence artificielle. La diversité, le dynamisme ainsi que la pensée interdisciplinaire et une perspective cosmopolite sont des valeurs centrales de la culture d'entreprise de MLL. En particulier, la proportion de femmes associées au sein de l'étude est bien supérieure à celle des autres études d'avocats d'affaires suisses.

L'approche interdisciplinaire de MLL répond à la demande croissante de conseils juridiques complets ainsi qu'aux attentes grandissantes des clients pour que les études d'avocats contribuent au succès financier et sociétal de leurs entreprises. Avec ses services juridiques, MLL vise à contribuer à la durabilité économique, écologique et sociale de ses clients.

Des objectifs ambitieux guident le leadership et les normes de qualité de MLL

La MLL Academy sera disponible pour les employés au second semestre 2021. À partir de 2022, des formations seront également proposées à des partenaires externes dans les domaines du droit des affaires et du développement personnel. MLL poursuit ainsi l'objectif de devenir un important prestataire de formation sur le marché suisse pour la prochaine génération d'entrepreneurs. En ce qui concerne la durabilité, MLL a pour objectif de devenir la première grande étude suisse d'affaires à être certifiée par la B Corporation et, ainsi, être une référence en matière de durabilité auprès de ses clients.

Un autre objectif de MLL est l'introduction d'un centre de réponse aux incidents de cybersécurité, offrant des conseils multidisciplinaires à travers un guichet unique, le premier d'une série de centres de mise en réseau de la nouvelle étude. En outre, MLL - en étroite collaboration avec un partenaire dédié - investira substantiellement dans l'automatisation des processus juridiques à l'aide de l'intelligence artificielle. Une première offre de "pay as you go" pour la documentation juridique a déjà été lancée. Il existe également une feuille de route pour la mise en place d'une série d'outils et de services destinés à accroître l'efficacité et à améliorer continuellement la prestation de services juridiques.

MLL Meyerlustenberger Lachenal Frierip SA

Sixième plus grande étude d'avocats d'affaires suisse, MLL conseille ses clients dans tous les domaines du droit commercial. Ce faisant, elle peut faire valoir une expertise sectorielle de premier plan dans des domaines spécialisés techniquement innovants tels que la *fintech*, la *blockchain* et l'intelligence artificielle, mais aussi dans des secteurs réglementés et innovants tels que les sciences de la vie, les Technologies de l'Information et de la Communication, les services financiers, l'immobilier ainsi que le commerce de détail et le luxe. C'est notamment dans ces secteurs que les spécialistes de MLL sont régulièrement cités dans les publications juridiques et les classements d'avocats les plus prestigieux. MLL emploiera environ 250 personnes, dont 150 avocats, dans ses quatre bureaux suisses de Zurich, Genève, Zoug et Lausanne, ainsi que dans ses bureaux internationaux de Londres et Madrid.

Contact:

Jean Marguerat, LL.M., Co-Managing Partner MLL, T: +41 58 552 02 40, jean.marguerat@mll-legal.com

Dr. Michael Ritscher, LL.M., Co-Managing Partner MLL, T: +41 58 552 03 30, michael.ritscher@mll-legal.com

Contact agence:

Dr. Benedikt Gratzl, Taktkomm, T: +41 44 271 93 94, gratzl@taktkomm.ch